

ARRÊTÉ 2017/C009

**Portant inscription sur la liste des candidats
admis**

A l'examen professionnel d'accès au grade de

**EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

Session 2017

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives,

Vu le décret n° 2011-793 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne n° 2016/C012 du 11 juillet 2016 portant ouverture de la session 2017 de l'examen professionnel d'avancement de grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne n° 2016/C031 du 13 décembre 2016 portant composition du jury de l'examen professionnel d'avancement de grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe, au titre de la session 2017,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne n° 2016/C032 en date du 13 décembre 2016 fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'avancement de grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe,

Vu le procès-verbal du jury de l'examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe en date du 8 mars 2017 fixant la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale,

Vu le procès-verbal de délibération établi par le jury de l'examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe le 4 avril 2017 fixant la liste des candidats admis,

ARRETE

Article 1 : Les 19 candidats déclarés admis à la session 2017 de l'examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe sont les suivants :

ARRIVE Thierry	Né(e) le 17/01/1976 à VERDUN
BARRIÈRE Pierre	Né(e) le 05/03/1983 à LIMOGES
BROUILLAUD Olivier	Né(e) le 27/02/1976 à LIMOGES
CHASSANY Iraultz	Né(e) le 13/01/1977 à BAYONNE
CRESPIN Philippe	Né(e) le 13/02/1974 à MARVEJOLS
DANTON Claire	Né(e) le 16/11/1982 à CHATELLERAULT
DELAIGNE Fabrice	Né(e) le 11/07/1972 à THOUARS
DJADJO MBAPPE Aurélien	Né(e) le 22/06/1972 à BAFOUSSAM
DUMOULIN Christophe	Né(e) le 02/03/1979 à BAYONNE
FERNANDEZ François	Né(e) le 27/01/1978 à TOURCOING
JAULHAC Stéphanie	Né(e) le 11/04/1978 à TULLE
JOLIVOT Céline	Né(e) le 22/05/1975 à VERDUN
JOUVE Christophe	Né(e) le 08/04/1983 à AGEN
NALIS Florent	Né(e) le 12/09/1980 à TALENCE
PRESSAC Ludovic	Né(e) le 31/10/1972 à CHATENAY-MALABRY
RIEU Nicolas	Né(e) le 06/05/1975 à TOULOUSE
ROY Martin	Né(e) le 27/05/1980 à USSEL
SIMON Sabine	Né(e) le 26/04/1971 à NIORT
SPELEERS Stéphane	Né(e) le 17/10/1977 à VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre de candidats : 19

AR PREFECTURE

086-288600232-20170405-20170405_C009-AR
Regu le 06/04/2017

Article 2 : Le Président du Centre de Gestion de la Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du centre de gestion de la Vienne, sera transmise à Madame la Préfète de la Vienne.



Fait à Chasseneuil du Poitou,

Le 5 avril 2017,


Le Président

Edouard RENAUD

AR PREFECTURE

086-288600232-20170405-20170405_C009-AR
Regu le 06/04/2017